

## FUMÉE DE CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 22/09/2014 21:54

bonsoir

nous avons 2 enfants et mon mari profite de mon absence et de celle des enfants pour fumer des joints dans la maison; il aère mais je m'inquiète pour la santé de mes enfants d'autant que ma fille a une trachéotomie. est-ce dangereux pour eux ? merci

---

**Mise en ligne le 23/09/2014**

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude car il s'agit de la santé de vos enfants et en particulier celle de votre fille. Votre mari fume du cannabis à l'intérieur de la maison. Il n'a certainement pas conscience que même en ouvrant les fenêtres, les composants de la fumée restent dans l'air, ou sont en partie absorbés par les rideaux, tissus, moquettes.

Toute fumée est nocive pour l'organisme. Qu'elle soit liée à la combustion de cannabis, de tabac ou de tout autre produit, elle peut avoir des répercussions sur les voies respiratoires de vos enfants.

Il nous semble important qu'une tentative de dialogue avec votre mari soit amorcée. Parfois il suffit d'en discuter pour que la personne concernée prenne conscience et change son attitude. Le plus simple en l'occurrence, serait que votre mari fume ...à l'extérieur.

Bien à vous.

---